



C. PCT 1041
08.13

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments et a l'honneur d'inviter votre organisation à la vingt-et-unième session du *Comité de coopération technique du PCT* (PCT/CTC), qui se tiendra à Genève, au siège de l'OMPI, du 26 septembre au 5 octobre 2005. Il convient de noter que la quarante-et-unième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI se tiendra aussi pendant la même période.

L'heure à laquelle la session du PCT/CTC débutera sera annoncée en temps voulu.

./. Le projet d'ordre du jour est joint à la présente. Les documents de travail suivront.

Le Directeur général saurait gré à votre organisation de lui faire connaître d'ici au 30 août 2005 les noms et qualités de son ou de ses représentants.

Le 1^{er} juillet 2005

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'Q' followed by a long, thin vertical stroke.

Pièce jointe : document PCT/CTC/21/1

OMPI



PCT/CTC/21/1
ORIGINAL : anglais
DATE : 1^{er} juillet 2005

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

UNION INTERNATIONALE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS
(UNION DU PCT)

COMITÉ DE COOPÉRATION TECHNIQUE DU PCT

Vingt-et-unième session
Genève, 26 septembre – 5 octobre 2005

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Directeur général

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Documentation minimale du PCT : documents de brevets de la République de Corée
5. Documentation minimale du PCT : évolutions récentes
6. Adoption du rapport de la session
7. Clôture de la session

[Fin du document]